

**Pour les Bonnes Pratiques Agricoles
Avec le concours de METEO France**

Message du 17 juin 2019

A retenir

Département placé en vigilance renforcée depuis le 14/06/19.

Comité sécheresse

Madame la Préfète de l'Allier a placé le département en vigilance renforcée le 14 juin dernier.

Cet arrêté restreint les usages non économiques de l'eau (piscines, lavage des voitures...) mais n'entraîne pas de restriction d'irrigation.

Avant les pluies du week-end, les débits des cours d'eau du département étaient préoccupants, particulièrement sur l'Andelot, la Bouble et dans une moindre mesure la Sioule. Les récentes précipitations ont permis de faire remonter les débits. La situation des jours à venir sera à suivre avec attention.